



L.S.F. Lunettes sans Frontière

41, rue du Général de Gaulle

F-68560 HIRSINGUE/France

Tél/Fax 03.89.07.17.50 (Tél : le matin, de préférence)

www.lunettes-sans-frontiere.fr

email : lunettessansfrontiere@orange.fr

Jours de travail à Hirsingue: lundi, mardi, jeudi, vendredi

« L.S.F. Lunettes sans Frontière » a été créée en 1974 par le Père François Meyer du couvent des Capucins à Hirsingue, dans le but de collecter des lunettes pour les malvoyants démunis. En Afrique, une paire de lunettes représente plusieurs mois de salaire. Dans certaines régions, l'opticien le plus proche est à 1000 km. Il y a en Afrique un ophtalmologue pour un million d'habitants. Même en France, certaines personnes ne peuvent pas acheter de lunettes.

« L.S.F. Lunettes sans Frontière » est inscrite au registre des associations du Haut-Rhin au Tribunal d'Instance de Mulhouse.

Comment nous aider ?

Notre association est ouverte les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h,

Un bac, situé à l'extérieur permet de déposer des lunettes à tout moment.

Si vous utilisez la voie postale, **nous attirons votre attention** sur le point suivant: du fait que nous supportons les frais d'envoi des lunettes que nous transmettons gratuitement aux bénéficiaires, nous ne sommes pas en mesure de prendre en charge les frais d'envoi des lunettes jusqu'à notre siège.

Type de lunettes à nous envoyer:

- des lunettes en bon état sans étui.
- des lunettes de soleil avec ou sans correction
- pas de verres seuls déjà taillés (car inutilisables) ni de lentilles.
- *N'envoyez que des étuis souples : nous ne pouvons pas utiliser les étuis lourds ; nous utilisons des particules de calage biodégradables pour nos envois internationaux.*

Vous pouvez aussi nous envoyer:

- des appareils de correction auditive de tous les modèles

A Hirsingue une trentaine de bénévoles trient les lunettes collectées, inscrivent les dioptries sur chaque verre et font des colis de 1, 2 et 3 kilos. Ces colis sont acheminés essentiellement en Afrique ou en Asie, parfois en Amérique du Sud.

Ces lunettes sont envoyées gratuitement à des personnes compétentes dans des cliniques, des dispensaires ophtalmologiques et des stations de mission, des associations, qui en font bénéficier les malvoyants les plus démunis de leur pays.

Nous répondons également à des demandes de services sociaux français.

BILAN DES DERNIÈRES ANNÉES : plusieurs dizaines de milliers de paires de lunettes mesurées et envoyées par an dont environ 500 en France.

Si vous désirez participer aux frais d'envoi, vous pouvez envoyer votre don à :

L.S.F. Lunettes sans Frontière IBAN FR76 1027 8031 3000 0671 6364 550

ou par chèque bancaire à l'ordre de **L.S.F. Lunettes sans Frontière**

ou en devenant adhérent de notre association moyennant une cotisation annuelle de 20 €.

Nous établirons un reçu fiscal pour tout don à partir de 20 €.

Au nom des malvoyants démunis qui bénéficient de votre aide, MERCI.

Denis Schicklin Président, et toute l'équipe de bénévoles.